

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE SAINTE-JEANNE D'ARC
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,

Louise Boivin directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

QUE :

- Le conseil de la Municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc a adopté une résolution à la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2016 à 20h00 afin d'établir le calendrier des séances du conseil pour l'année 2017 tel que prévu par l'article 148 du Code municipal du Québec.

Les séances prévues au calendrier se tiendront à compter de 20h00 aux dates suivantes:

Janvier 2017 :	jeudi le 12 janvier
Février 2017 :	lundi le 6 février
Mars 2017 :	lundi le 6 mars
Avril 2017 :	lundi le 3 avril
Mai 2017 :	lundi le 1er mai
Juin 2017 :	lundi le 5 juin
Juillet 2017 :	mardi le 4 juillet
Août 2017 :	mardi le 1er août
Septembre 2017 :	lundi le 11 septembre
Octobre 2017 :	lundi 2 octobre
Novembre 2017 :	jeudi le 16 novembre
Décembre 2017 :	lundi le 4 décembre

Donné à Sainte-Jeanne d'Arc, ce 7e jour de décembre 2016.

Louise Boivin
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée Louise Boivin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8.00 heures et 18.00 heures le 7^e jour du mois de décembre 2016, à chacun des endroits suivants:

Bureau de poste et à l'entrée du bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7e jour de décembre 2016.

Louise Boivin, Directrice générale et secrétaire-trésorière